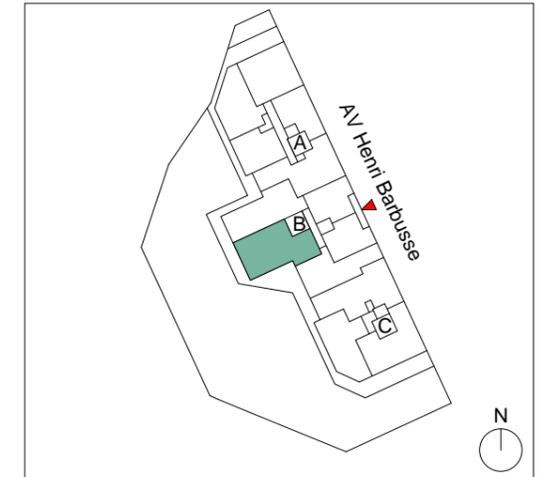




4 Avenue Henri Barbusse
ANNEMASSE 74100



B64

T4 - 6eme ETAGE

SEJOUR/CUISINE	25.06 m ²
DEGAGEMENT	12.46 m ²
CHAMBRE 1	11.45 m ²
CHAMBRE 2	9.12 m ²
CHAMBRE 3	9.06 m ²
SDB	5.54 m ²
SDE	2.52 m ²
WC	1.20 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	76.41 m²

BALCON 1	3.62 m ²
BALCON 2	12.18 m ²
TERRASSE	65.20 m ²
TOTAL SURFACE ANNEXE	81.00 m²

Légende :

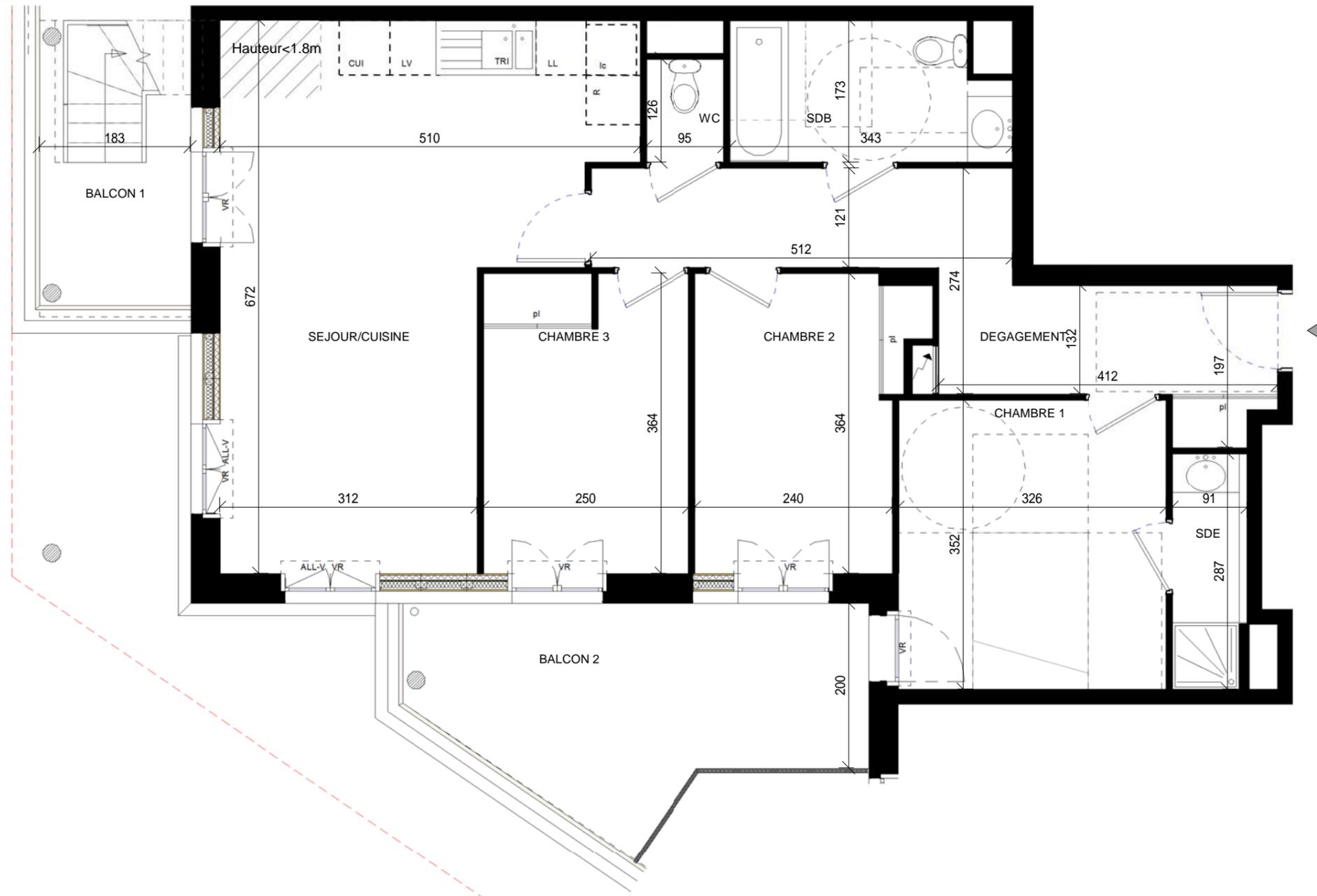
LL	LAVE-LINGE	ALL-V	ALLÈGE VITRÉE HAUTEUR = 100CM
LV	LAVE-VAISSELLE	VR	VOLET ROLANT
CUI	BLOC CUISSON	⊗	SOFFITE
FR	REFRIGIRATEUR	⊘	CLOISON DEMONTABLE
⚡	TABLEAU ELECTRIQUE (GAINE TECHNIQUE LOGEMENT)	- - -	ESPACE COUVERT

17/01/2020

Indice 0



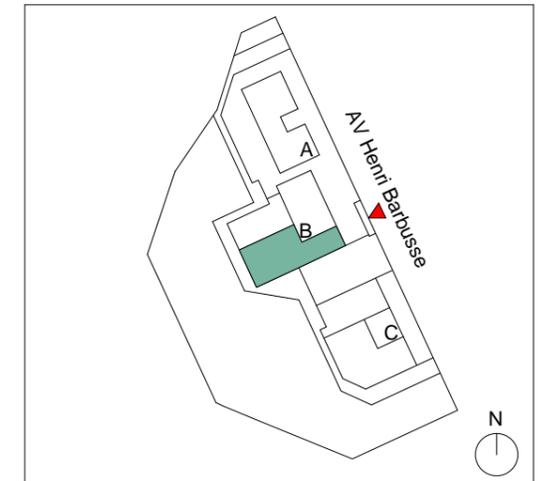
PITCH PROMOTION
45 quai Charles de Gaulle
LYON Cedex 6 (69)



NOTA :
 -Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 -Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
 -Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
 -Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni.



4 Avenue Henri Barbusse
ANNEMASSE 74100



B64 TERRASSE

T4 - 7eme ETAGE

SEJOUR/CUISINE	25.06 m ²
DEGAGEMENT	12.46 m ²
CHAMBRE 1	11.45 m ²
CHAMBRE 2	9.12 m ²
CHAMBRE 3	9.06 m ²
SDB	5.54 m ²
SDE	2.52 m ²
WC	1.20 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	76.41 m²
BALCON 1	3.62 m ²
BALCON 2	12.18 m ²
TERRASSE	65.20 m ²
TOTAL SURFACE ANNEXE	81.00 m²

Légende :

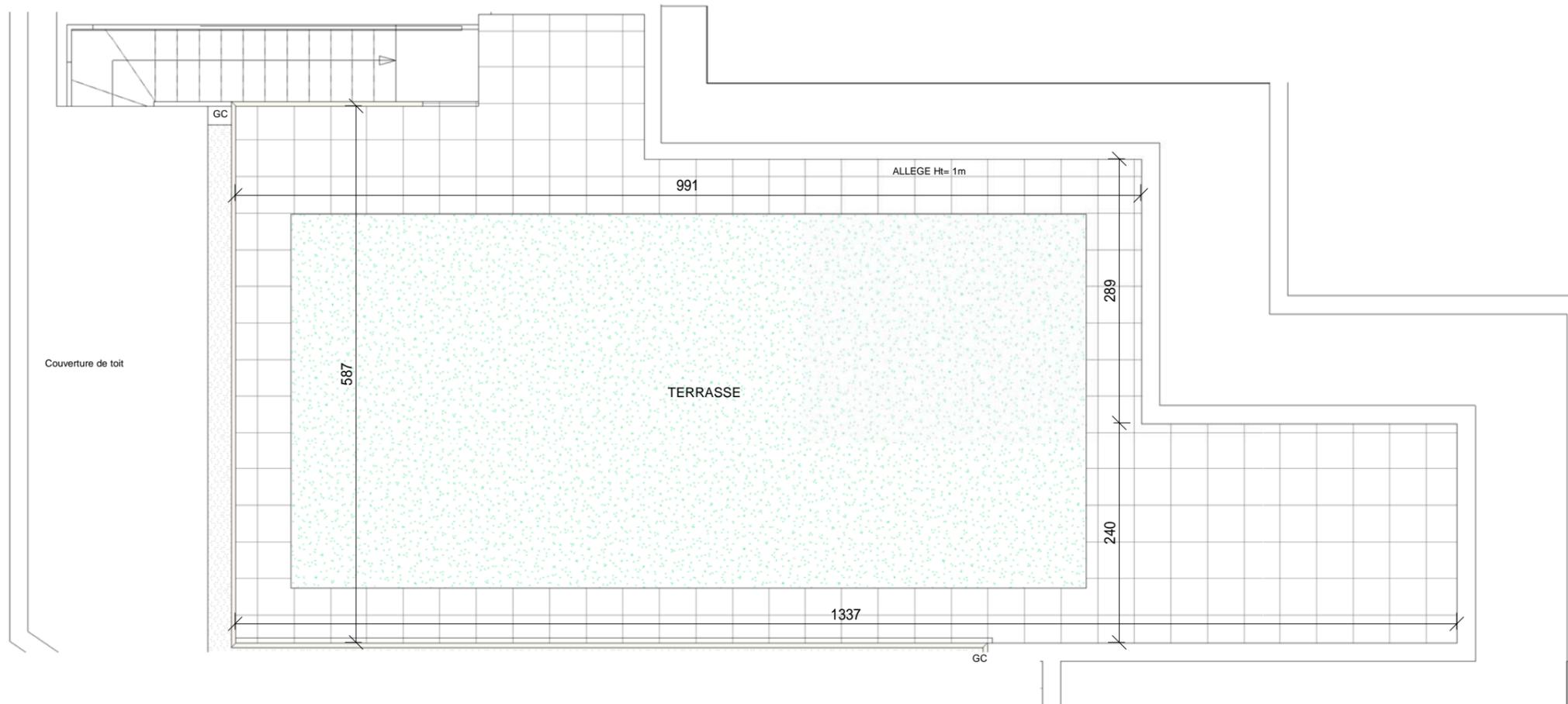
	JARDINIÈRE		GC GARDE CORPS
	DALLE		
	TRAPPE DE VISITE		

17/01/2020

Indice 0



PITCH PROMOTION
45 quai Charles de Gaulle
LYON Cedex 6 (69)



NOTA :
 -Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 -Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
 -Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.
 -Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni.